

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique ouverte à la mairie de LAISSAC-SEVERAC L'EGLISE du 29 mars 2016 au 29 avril 2016 inclus, relative à la demande présentée par la SARL CONTE ET FILS en vue d'être autorisée à exploiter une centrale d'enrobage à chaud, sera **prolongée jusqu'au mardi 3 mai 2016**.

Les pièces du dossier, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale ainsi qu'un registre d'enquête resteront déposés à la mairie de LAISSAC-SEVERAC L'EGLISE afin que le public puisse en prendre connaissance sur place aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

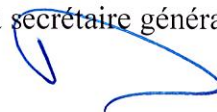
Monsieur Henri PUJOL, commissaire enquêteur, tiendra une permanence supplémentaire à la mairie de LAISSAC-SEVERAC L'EGLISE pour recevoir les observations du public le **mardi 3 mai 2016 de 9 heures à 12 heures**.

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de LAISSAC-SEVERAC L'EGLISE jusqu'au 3 mai 2016, 12 heures dernier délai.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de LAISSAC-SEVERAC L'EGLISE, à la préfecture de l'Aveyron (DCAME-SCAE3) ainsi que sur le site internet « www.aveyron.gouv.fr » pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le préfet de l'Aveyron statuera sur la demande par arrêté préfectoral. La décision qui interviendra à l'issue de la procédure sera soit une autorisation assortie du respect de prescriptions, soit un refus.

Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale



Dominique CONSILLE